



AIDE-MÉMOIRE CONCERNANT LE RÔLE DE L'ASSISTANT

Doit revêtir l'équipement de protection individuelle de type EPI-1.

Doit en tout temps rester dans l'antichambre pour pouvoir prêter assistance à la personne dans la chambre.

Doit s'assurer de la conformité de la séquence de revêtement et de retrait de l'EPI :

- dans un environnement calme où seuls les membres de l'équipe essentiels au processus sont présents;
- en dictant à voix haute et lentement les différentes étapes inscrites sur la liste;
- en aidant activement au moment du revêtement ou retrait de l'équipement **chaque fois que dans la liste l'étape est écrite en caractère gras**;
- en vérifiant que chacune des étapes est respectée;
- en vérifiant qu'aucune partie de peau n'est exposée pour la personne qui revêt l'EPI-2A ou l'EPI-2B;
- en vérifiant qu'au moment du retrait de l'équipement, ni la peau ni l'uniforme ne sont souillés.

Doit déposer l'EPI dans la poubelle biorisque de l'antichambre.